

FOYER DE VIE

FOYER DE PRIERE ET D'ACCUEIL

"La Merci" - 84410 - VILLEDIEU, par VAISON LA ROMAINE

"LA MERCI" un lieu de vie pour Handicapés Mentaux Adultes...

De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'établir un « prototype ».

Le Centre ainsi créé servira de modèle à d'autres groupes du même ordre, car il n'en existe pas. Il servira par exemple à montrer la place de choix que les Handicapés Mentaux peuvent occuper dans la société.

Il s'agit d'une grande entreprise, nous ne serons jamais assez nombreux pour y faire face.

En France, il naît et survit un enfant handicapé toutes les vingt minutes : 75 par jour - 525 par semaine, c'est-à-dire que 5,50% de la population juvénile est atteinte actuellement à des degrés divers de débilité mentale.

Le « phénomène » de la débilité mentale atteint un million de sujets en France avec de réelles similitudes dans les divers pays étrangers.

Ils sont des dizaines de milliers désormais à parvenir à l'âge adulte. Ils vivent parmi nous, sans pouvoir pourtant vivre seuls, surtout dans les villes.

Lorsque leurs parents meurent, ils sont livrés à des institutions quand il en existe, qui les transforment en pensionnaires anonymes.

C'est pourquoi quelques parents d'enfants handicapés mentaux et leurs amis ont songé à fonder ce centre modèle que nous appelons « LA MERCI », et qui sera suivi, espérons-le par beaucoup d'autres. Les maisons sont achetées, mais il faut les aménager, et c'est là que nous avons besoin de vous.

Il y a d'une part, un merveilleux moulin à huile, véritable pièce de musée, situé au milieu des vignes et des champs d'oliviers. Il sera transformé en hôtellerie tenue par des Adultes Handicapés Mentales.

Il existe d'autre part, une maison dans le village qui servira de foyer et de lieu de prière. Les femmes déficientes mentales qui seront regroupées là, sont en effet chrétiennes. Elles prient et savent plus simplement que nous ce qu'est Dieu et la fraternité dans le Christ.

Il est enfin prévu de regrouper aussi dans un village voisin, des hommes handicapés mentaux qui assureront les grosses tâches dans l'hôtellerie et qui travailleront les vignes.

Des éducateurs et des éducatrices ayant dépensé une partie de leur vie à former les jeunes déficients mentaux assureront l'encadrement, partageant les mêmes conditions de vie, de prière et d'accueil.

Il y a dans cette entreprise trois idées très séduisantes :

- assurer à des jeunes filles et bientôt des jeunes gens, comme les autres, mais infirmes, un cadre de vie digne d'eux ;
- leur permettre de gagner leur vie en accueillant les voyageurs de passage dans un site admirable, dans un des plus agréables climats de France, et de très belles promenades alentours. Pensant qu'il y aura de plus en plus une clientèle pour cela ;
- relayer les lieux de prière qui semblent devenir moins nombreux.

Vous voyez bien que c'est une grande entreprise.

Ce projet ne saurait vous laisser indifférent.

Merci pour « La Merci ».

COMMENT

APPORTER VOTRE

CONCOURS !

Si, comme nous l'espérons, vous voulez bien nous aider à donner un Foyer de Vie - de prière - et d'accueil, à des Adultes Handicapés Mentaux, vous pouvez le faire en nous renvoyant cette feuille, après avoir rempli et signé — selon vos vœux et vos moyens — la formule préparée au verso.

- Pour les **EMPLOYEURS** (Sociétés, entreprises, etc.) : l'Association d'Entraide aux Adultes Handicapés Mentaux (loi 1901) s'est placée sous le contrôle du Comité Interprofessionnel Paritaire du Logement et Comité d'Amélioration du Logement de Seine-et-Marne, et reçoit ainsi, par le canal de ce dernier, les fonds 1% que vous voulez bien lui affecter (Participation des Employeurs à l'effort de construction).
- Pour les **PARTICULIERS** : déduire les sommes versées à notre Association dans la limite de 0,5% de leurs revenus imposables.

Carmen NOBILE, responsable de « La Merci » se tient à votre disposition pour vous fournir toutes précisions que vous lui demanderiez : 77540 VILBERT.

“ LA MERCI ”

84110 - VILLEDIEU, PAR VAISON LA ROMAINE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

M., Mme ou Mlle

Adresse

a) Souscrit à titre de DON la somme de *

b) Consent ** PRET(s) de 1 000 F

Accepte que ce prêt porte intérêt de * : 0% — 1% — 2% — 3%

Accepte que ce prêt ne lui soit pas remboursé avant * : 3 ans — 6 ans — 9 ans

EFFECTUE LE VERSEMENT :

— par CHEQUE BANCAIRE joint, libellé à « La Merci »

— par virement au C.C.P. 16 15 20 Paris pour « La Merci »

N. B. — Au cas ou par suite d'une circonstance exceptionnelle, le prêteur voudrait reprendre ses fonds avant l'échéance fixée, il serait remboursé de son avance après un préavis d'un mois.

* Rayer les mentions inutiles.

** Indiquer le nombre de prêts de 1 000 F.